Ann. Soc. Entomol. Fr. (N.S.), 1994, 30 (4) : 403-418.

RÉVISION DU GENRE *CANTHAROCNEMIS* SERVILLE (COLEOPTERA : CERAMBYCIDAE) 3. – LES SOUS-GENRES *CANTHAROPLATYS* WESTWOOD ET *PARACANTHAROCNEMIS* PLAVILSTSHIKOV

Jacopo SIMONETTA (*) & René-Michel QUENTIN (**)

(*) Universita di Camerino, Dipartimento di Biologia Molecolare, Cellulare e Animale, via Camerini 2, Camerino (Macerata), Italie

(**) Muséum national d'Histoire naturelle, Laboratoire d'Entomologie, 45, rue Buffon, F - 75005, Paris, France

Résumé. – L'examen de presque tous les exemplaires connus de *Cantharoplatys*, nous a permis d'établir le fait que ce sous-genre ne compte que 3 espèces : *C. (Cantharoplatys) kraatzi* Thomson, 1860 , *C. (C.) fairmairei* Lameere, 1902 et *C. (C.) plicipennis* Fairmaire, 1887. Le sous-genre *Paracantharocnemis* Plavilstshikov est invalidé.

Abstract. – Review of the genus *Cantharocnemis* Serville (Coleoptera : Cerambycidae). 3. – The subgenera *Cantharoplatys* Westwood and *Paracantharocnemis* Plavilstshikov. – The analysis of almost all the known specimens belonging to the subgenus *Cantharoplatys*, allows the authors to establish that it includes only 3 species : *C. (Cantharoplatys) kraatzi* Thomson, 1860 , *C. (C.) fairmairei* Lameere, 1902 and *C. (C.) plicipennis* Fairmaire, 1887. The subgenus *Paracantharocnemis* Plavilstshtkov is unvalided.

Le sous-genre *Cantharoplatys* dont la structure générale du corps, des pattes et des antennes est assez archaïque et voisine de celle de *Cantharocnemis* s. str. (Quentin & Simonetta, 1992), a beaucoup évolué sur le plan écologique, à partir des savanes semi-arides pour s'adapter à des milieux de plus en plus humides, jusqu'aux abords de la forêt ombrophile du bassin du Congo.

Matériel et méthodes

Nous avons réuni tous les types et exemplaires typiques des espèces décrites, ainsi que tous les exemplaires utilisés pour les précédentes révisions (Lameere, 1902, 1912 ; Gilmour, 1956). Sauf les types de *C. (Paracantharocnemis) strandi* Plavilstshikov, 1933, dont il n'a pas été possible d'obtenir la communication. A ce matériel, nous avons pu ajouter presque tous les exemplaires conservés dans les musées d'Europe, ainsi que dans quelques collections privées, soit au total près de 180 exemplaires.

Nous avons d'abord confronté les types avec les descriptions, les révisions et les clés dichotomiques rédigées par les précédents auteurs, ensuite avec les séries complètes des exemplaires appartenant au sous-genre. Puis tout le matériel disponible a été groupé par localités, par régions biogéographiques, et selon les ressemblances d'individu à individu, afin de mettre en évidence des discontinuités possibles dans la variation des caractères et, aussi, d'éventuelles associations constantes de caractères déterminés.

Les mêmes contrôles ont été effectués sur les genitalia, mâles et femelles. Malheureusement, l'anatomie de ces organes ne présente pas de caractères très significativement différents au niveau de l'espèce, voire même du genre (Quentin & Simonetta, 1992, fig. 12 à 19).

Manuscrit accepté le 1-VIII-1994.

La longueur du corps est donnée sans tenir compte des mandibules. Etant donnée la position du corps de plusieurs exemplaires, la longueur totale doit être considerée comme proche de ± 1 mm. Il convient de rappeler que Lameere mesurait ses insectes du bord antérieur du prothorax à l'apex des élytres.

Dans un but d'allégement, la bibliographie ne comprend pas les simples listes (Coleopterorum Catalogus de Junk, Catàlogo dos Cerambicideos da Regiâo Etiòpica de Ferreira & Veiga-Ferreira, etc.).

Pour les données climatiques, nous avons utilisé les travaux suivants : Müller (1983), Troll & Paffen (1966) et Walter & Lieth (1960).

Il faut rappeler que l'étiquetage de certains types a subi diverses vicissitudes. En rangeant la collection de Prionides du Muséum de Paris, pendant la guerre de 1914-1918, Lameere a substitué de nouvelles étiquettes « propres » aux étiquettes originales datant de la description. Certains exemplaires du Natural History Museum de Londres ont été dérobés par Gilmour. Cet auteur a aussi substitué aux étiquettes originales des étiquettes écrites de sa main. Récupérés par le Natural History Museum, ces exemplaires sont actuellement reconnaissables à une étiquette jaune portant l'inscription suivante : « Data unreliable, see British Museum 1949-314 ».

Dans la rubrique « Matériel examiné », sont indiqués pour quelques toponymes qui ont changé depuis, le nom actuel et, entre parenthèses, le nom originel. Pour les exemplaires anciennement déterminés, sont reportées toutes les dénominations successives et leurs auteurs.

Liste des abréviations

N.H.M.L.	The Natural History Museum (British Museum), London
C.J.S.	Collection Jacopo Simonetta, Firenze
C.O.S	Collection Olivier Schmitt, Jouy-en-Josas, France
H.C.U.M.	Hope Collection, University Museum, Oxford
I.R.S.N.B.	Institut Royal de Sciences Naturelles, Bruxelles
M.A.G.D.	Museum and Art Gallery of Doncaster, England
M.C.S.N.G.	Museo Civico di Storia Naturale, Genova
M.C.S.N.M.	Museo Civico di Storia Naturale, Milano
M.N.H.N.	Muséum national d'Histoire naturelle, Paris
M.R.A.C.	Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren
M.Z.F.	Museo Zoologico «La Specola», Firenze
N.M.W.	Naturhistorisches Museum, Wien
Z.M.B.	Zoologisches Museum, Berlin
Z.M.M.	Zoological Museum, Moscou.

RÉSULTATS ET DISCUSSION

L'étude des matériaux à notre disposition nous a permis de conclure à la validité du sous-genre *Cantharoplatys,* mais avec seulement 3 espèces. Nous donnons ici une redescription de ces espèces, avec discussion des problèmes relatifs à chacune d'elles. Dans ce cas comme dans celui des autres sous-genres, le surnombre d'espèces décrites tient à la fois à la grande variabilité de ces insectes et au fait que les précédents auteurs ont examiné très peu d'exemplaires sans jamais contrôler tous les types déjà décrits.

Nous avons essayé de clarifier la systématique du groupe en considérant la distribution géographique des formes morphologiquement reconnaissables, mais il est possible que chacune de ces «espèces morphologiques» soit composée de plusieurs unités taxinomiques séparées par des caractères écologiques ou biologiques.

Nous avons donc jugé utile de commencer par éliminer les synonymies évidentes, du point de vue morphologique et biogéographique.

Sous-Genre *CANTHAROPLATYS* Westwood

Cantharoplatys Westwood, [1865], *Trans. Ent. Soc. London*, ser. 3, II, *Proceedings* : 131 et 133. (1)

Espèce-type : *Cantharocnemis kraatzi* Thomson , 1860, Essai d'une classification de la famille des Cérambycides, Paris, p. 275.

Paracantharocnemis Plavilstshikov, 1933, *Folia Zoologica et Hydrobiologica* V(1) : 113-118.

Espèce-type : *Cantharocnemis (Paracantharocnemis) strandi* Plavilstshikov. **Syn. nov.**

Description. – **Mâle** : *Corps* trapu et légèrement aplati. *Antennes* de 11 articles, plus longues que les deux tiers du prothorax, atteignant souvent le bord postérieur du prothorax, ou même le dépassant de 1 ou 2 articles. Scape grand et aplati, pédicelle très petit et globulaire. Articles du flagelle dentés, aussi longs que larges ou à peine plus, et plus ou moins aplatis selon les espèces. Dernier article allongé. *Mandibules* fortes et portées horizontalement en avant, avec une dent interne, de forme variable selon les espèces et la taille des individus.

Prothorax avec un bord saillant, formant un angle bien marqué aux trois quarts de la longueur du pronotum.

Pattes robustes. Les première et deuxième paires munies d'un nombre fort variable d'épines dirigées vers l'extérieur et toujours avec un éperon fort et acuminé. Tibias postérieurs munis d'un nombre variable d'épines dirigées vers l'arrière et avec l'apex large et tronqué. Tarses de 5 articles, le 4^{e} vestigial et solidaire du 5^{e}, mais bien visible. Article 1 pourvu de pulvilli très petits placés seulement près de l'apex, plus long que le 2^{e}, qui porte de larges pulvilli. Le 3^{e} est très variable de longueur et de conformation, mais toujours petit, avec des lobes réduits ou nuls. Article 5 (y compris le rudiment du 4) au moins aussi long que les trois précédents ensemble. Un petit empodium glabre est visible entre les griffes.

Femelle : Presque identique au mâle, mais reconnaissable par le corps plus épais, les antennes plus courtes et moins aplaties, la tête plus petite, le dernier article des palpes court et tronqué, les mandibules moins développées et toujours tranchantes.

Discussion. – *Cantharoplatys* est très proche de *Cantharocnemis* s. str., dont il se distingue par les caractères suivants : taille supérieure à 30 mm; corps plus aplati; article 3 des tarses très petit, avec lobes nuls ou presque, atteignant à peine la marge du 4^{e} ou même pas; angle du prothorax tout près de son bord postérieur; mandibules des mâles tranchantes et/ou avec des dents internes; abdomen et fémurs glabres ou presque.

Note. – L'attribution au sous-genre des exemplaires majors des deux sexes ne présente aucune difficulté, mais elle reste difficile pour les très petits exemplaires.

Ce sous-genre a été établi par Westwood pour placer l'espèce *C. felderi* qu'il décrivait en même temps ; mais *C. felderi* tombant en synonymie avec *C. kraatzi* (Thomson, 1860) (voir plus loin), cette dernière devient l'espèce-type du sous-genre.

Le sous-genre *Paracantharocnemis* est invalidé, son espèce-type *P. strandi* Plavilstshikov, 1933 étant synonyme de *Cantharonemis (Cantharoplatys) kraatzi* Thomson, 1860 (voir plus loin).

---

(1) Tous les auteurs citent *Cantharoplatys* Westwood, 1866 ; ils se réfèrent aux *Proceedings* de janvier 1866 (page 133) dans lesquels la description a été publiée. Le nom apparaît en réalité pour la première fois dans les *Proceedings* de décembre 1865 (page 131), à l'occasion d'une séance au cours de laquelle Westwood a annoncé sa découverte et discuté l'opportunité d'introduire le niveau sub-générique dans la nomenclature.

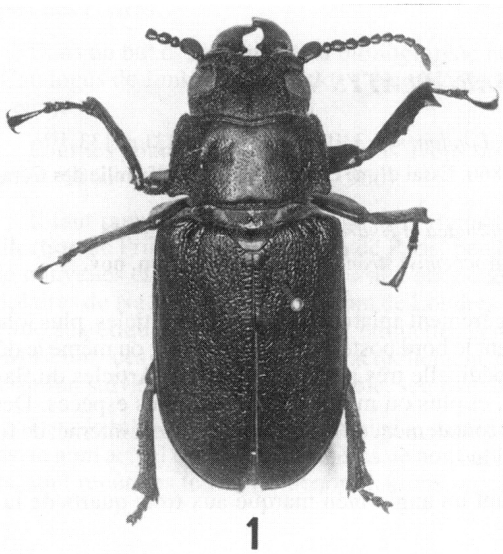

1

5

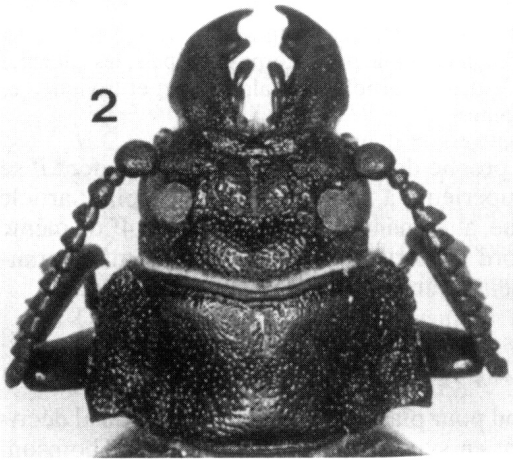

2

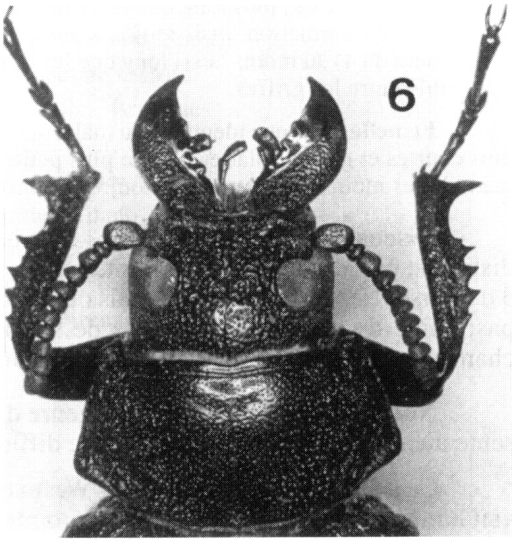

6

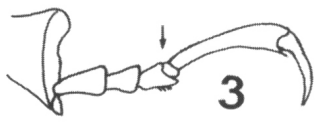

3

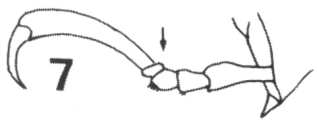

7

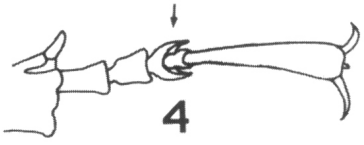

4

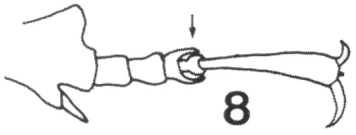

8

Clé des espèces du sous-genre *Cantharoplatys*

L'extrême variabilité des insectes considérés et la petitesse des séries connues limitent l'intérêt pratique de la clé dichotomique ci-dessous. Les caractères qui suivent ne sont donc donnés qu'à titre indicatif. Toute identification devra tenir compte des descriptions, de l'iconographie complète et, si possible, de la comparaison directe avec des séries.

1. Article 3 des tarses postérieurs arrondi et n'atteignant pas la marge du 4e; article 5 d'une longueur double des trois premiers ensemble. Front avec une cavité triangulaire, au milieu de laquelle une crête est toujours bien visible (fig. 9, 10, 11, 1, 13) ..... ***plicipennis*** Fairmaire, 1887

– Article 3 des tarses postérieurs plus ou moins aigu et atteignant ou dépassant la marge du 4e; article 5 aussi long que les trois premiers ensemble. Front variable, mais jamais avec, à la fois, une cavité et une crête bien nettes 2

2. Front avec une cicatrice formant souvent une petite crête, mais pas de cavité bien définie. Habitat : forêts à feuilles caduques ou savane boisée sub-humide (fig. 5, 6, 7, 8) ..... ***fairmairei*** Lameere, 1902

– Front avec seulement une fossette profonde et bien nette. Habitat : maquis et savane arbustée sub-aride (fig. 1, 2, 3, 4) ..... ***kraatzi*** Thomson, 1860

Cantharocnemis (Cantharoplatys) kraatzi Thomson, 1860

Cantharocnemis (Cantharoplatys) kraatzi Thomson, 1860, Essai d'une classification de la famille des Cerambycides, Paris p. 217. Lectotype : 1 mâle de 31 mm, portant les étiquettes suivantes : Ex Musaeo James Thomson; Muséum Paris coll. Thomson 1952; *Kraatzi* (sic!) Type Thoms. Abyss; LECTOTYPE (MNHN). Paralectotype : 1 mâle de 33 mm, portant les étiquettes suivantes : Ex Musaeo James Thomson; Muséum Paris coll. Thomson 1952; Abyssinie; PARALECTOTYPE (MNHN).

Cantharocnemis (Cantharoplatys) felderi Westwood, 1866. *Trans. Ent. Soc. London,* 3rd ser., vol. II, Proc. : 133. Holotype : 1 mâle de 35 mm, portant les étiquettes suivantes : Type Westwood Thes. Ent. p. 107 pl. 2 fig. 9 Coll. Hope Oxon.; *Cantharoplatys* Felderi (sic!) Westw. Thes. Ent. p. 107 pl. 2 fig. 9 Dr. Felder White Nile ; Type col : 1721 *Cantharoplatys felderi* Westwood Hope Dept. Oxford. **Syn. nov.**

Cantharocnemis (Paracantharocnemis) strandi Plavilstshikov, 1933, *Folia Zoologica et Hydrobiologica* 5(1) : 113-118. Types : 1 mâle de 29 mm de longueur, 1 femelle de 28 mm, 1 femelle de 34 mm, provenant de : Sana (Yemen) 14/21-08-1930. **Syn. nov.**

Cantharocnemis (Cantharoplatys) lameerei Gilmour, 1956, nec *C. felderi* Lameere 1902, *Longicornia,* III : 195. Type : 1 femelle de 34 mm de longueur, portant les étiquettes suivantes : Nil alb. ; Natt. 804 ; *Felderi* Wstw. ; Canthar. *Felderi* Westw. *Felderi* Nil-alb. Westw. – Un deuxième type est perdu. **Syn. nov.**

Description.– Mâle : *Corps* trapu et légèrement aplati (fig. 1). Longueur (sans les mandibules) généralement comprise entre 30 et 40 mm, mais pouvant exceptionnellement s'abaisser jusqu'à 23 mm. Couleur normalement brun sombre, variant du rougeâtre au noir presque parfait. Tégument brillant pour la majorité des individus, sauf chez les plus âgés où il est usé.

Tête grande et massive, sillonnée, fortement ponctuée partout, mais un peu moins sur la nuque. Sillon moyen qui, entre les tubercules antennaires, devient une profonde fossette canaliculée. Yeux grands, écartés, mais non saillants, à peine échancrés. Tubercules antennifères faibles et non saillants (fig. 2). *Mandibules* fortes, avec une dent interne, près de leur base. Une seconde dent près de l'apex résulte de la large échancrure apicale; chez les minors, la marge de la mandibule apparaît crénelée. Partie externe des mandibules très fortement ponctuée, partie interne lisse. Région gulaire très for-

Fig. 1 à 4, *Cantharocnemis (Cantharoplatys) kraatzi* Thomson, 1860. – 1, holotype mâle. – 2, tête du mâle. – 3 et 4, tarse postérieur.

Fig. 5 à 8, *Cantharocnemis (Cantharoplatys) fairmairei* Lameere, 1902. – 5, mâle. – 6, tête de la femelle. – 7 et 8, tarse postérieur.

tement rugueuse. Antennes de 11 articles. Scape, aplati dorso-ventralement, plus long que n'importe quel autre article. Pédicelle très petit et globulaire. Troisième article égal ou à peine plus long que le quatrième. Articles 3 à 10 de forme trapézoïdale, modérément dentés en scie, légèrement aplatis. La dent de chaque article présente un grand nombre de fossettes sensorielles comme celles des antennes de *Cantharocnemis spondyloides* Serville (*cf.* Quentin & Simonetta, 1992), tandis que le corps des articles est poli, avec seulement des petits points. Dernier article antennaire plus ou moins allongé et rétréci vers l'extrémité, avec l'apex rugueux par la présence de fossettes sensorielles transformées en sulcus.

Prothorax transversal. Bord antérieur toujours échancré, exception faite des exemplaires anormalement petits. Marges latérales souvent faiblement crénelées, formant un angle plus ou moins saillant et souvent aigu près du bord postérieur qui est rectiligne. Disque avec de petits points plus ou moins denses, et bords latéraux avec une ponctuation forte et rugueuse. Scutellum plus large que long, de formes variables allant du triangle curviligne au demi-cercle.

Élytres sub-parallèles, marginés jusqu'au-dessous de l'angle huméral. Angle sutural arrondi et garni d'une très petite épine, souvent presque invisible. Chaque élytre pourvu de deux côtes (souvent à peine visibles), surtout marquées sur les deux tiers antérieurs, mais quelquefois prolongées jusqu'à proximité de l'angle sutural. Une troisième côte, plus externe, est visible chez une partie des exemplaires, mais elle est toujours limitée au dernier tiers distal de l'élytre. Sculpture variable, mais toujours forte et vermiculée, envahissant aussi les côtes.

Saillie prosternale plus ou moins inclinée, avec des poils sur les marges, mais sans aucune touffe de soies à l'apex. Cavités coxales ouvertes. Métasternum, coxae et fémurs avec une villosité jaunâtre, éparse et presque absente chez beaucoup d'exemplaires. Abdomen avec de courtes soies sur la marge de chaque urite.

Pattes robustes, les tibias garnis d'un nombre très variable d'épines, et d'éperons forts et aigus aux première et deuxième paires. Tarses avec l'article 3 à lobes petits, atteignant à peine la marge du 4^{e} (fig. 3, 4). Le profil est variable, mais toujours plus ou moins aigu. Article 1 avec pulvilli très réduits ou absents. Proportions entre les articles fort variables, mais le dernier est toujours au moins les 3/4 de la longueur des trois premiers ensemble. Un petit empodium glabre est visible entre les griffes.

Femelle : Longueur (sans les mandibules) de 28 à 42 mm. Fort semblable au mâle mais le corps un peu plus allongé et épais. Antennes comme celles du mâle, le dernier article atteignant à peine le bord postérieur du prothorax. Mandibules plus courtes et crénelées sur la marge interne, comme celles des mâles minors. Sculpture des élytres plus dense que celle du mâle.

Discussion. – *C. kraatzi* se distingue de *C. fairmairei* par les caractères suivants : front avec une cavité sans aucune trace de crête ou de cicatrice; mandibules du mâle avec la dent interne située près de la base; habitat sub-aride.

C. kraatzi se distingue de *C. plicipennis* par les caractères suivants : front avec une cavité sans aucune trace de crête ou de cicatrice; sculpture du mâle beaucoup plus dense et confluente; lobes de l'article 3 des tarses plus développés et au profil aigu; habitat sub-aride; cinquième article des tarses plus court que le double des trois premiers ensemble.

Répartition géographique. – Localité incertaine : 1 mâle coll. L. Fairmaire 1906, *C. Kraatzi* A. Lameere vid. 1915 (MNHN). – **Arabie** : Taif : 1 femelle H.St.J.B. Philby, 6-IX-1936 B.M.1934-536 (NHML); 1 mâle H.St.J.B. Philby, 8-IX-1936 B.M.1934-536 (NHML). – **Erythrée** : 1 mâle 39, 10571 (MCSNM); Coatit : 1 mâle V. Ronchetti (MSNM); 1 femelle ex Mus. J.Thompson (MNHN); 1 femelle Col. Erythrée, Abyssinie, Col. L. Fairmaire 1906, *C. Kraatzi* A. Lameere vid. 1915 (MNHN); 1 femelle Col. Erythrée, Abyssinie *C. Kraatzi* (IRSNB); 1 mâle 2.300 ft *C. kraatzi* det. E.F. Gilmour (BM); 1 mâle Highland 2000-2400 mts *G. de Lotto* IX-1932, ex BM (NM), (MAGD); 2 mâles Highland 2000-2400 mts *G. de Lotto,* IX-1932 *C. fisheri*, data unreliable see BM, 1949-314 (NHML); 2 femelles Highland 2000-2400 mts *G. de Lotto,* IX-1932 (NHML); Nefasit : 1 mâle 1500 mts *C. latibula* L. Heyroyeky det., *C. kraatzi* E.F. Gilmour det. (MAGD); A di Cajela : 1 femelle ex coll. P. Magretti 10571 *C. Kraatzi* (MCSNM); Iheleb : 1 femelle ex coll. Desbrochers *C. Kraatzi* Lameere vid. (IRSNB). – **Éthiopie** : 1 mâle ex Mus. J. Thomson LECTOTYPE (MNHN); 1 mâle ex Mus. J. Thomson PARALECTOTYPE (MNHN); 1 femelle Comp. with Type of *felderi* Westw. Gahan, *C. felderi* Gahan det., (NHML); 1 mâle coll. L. Fairmaire 1906 *C. Kraatzi* Gahan det., *C. Kraatzi* A. Lameere vid. 1915 (MNHN); 1 mâle ex. Tring Mus. *C Kraatzi* Gerst. R. det. (MNHN); 2 mâles *Raffray* leg. ex coll. Oberthur (MNHN); 1 mâle, 1 femelle A. Raffray Voy. 1881 (MNHN); 2 mâles ex coll. Ancey, ex coll. H. de Touzalin (MNHN); 1 femelle coll. J. Simonetta (C.J.S.); Gondar : 1 mâle, 1 femelle miss. M. Griaule 1932 (MNHN); Alitiéna : 1 mâle ex coll. Oberthur (MNHN);

Sheleb : 1 mâle *C. spondyloides* (MNHN); Kebre-Mengist : 2 femelles 2.200 mts *P.C. Rougeot* leg. 10-IX-1976 (MNHN); Sidamo prov., 18 km NE Yavello : 1 femelle 1550 mts *R.O.S. Clarke* leg. 7/10-V-1975 (MRAC); Pajès : 1 femelle (MNHN); Env. Koffole : 1 femelle 1.800-2.000 mts *P.C. Rougeot* 31-X/2-XI-1973 (MNHN). – **Soudan** : Nil blanc : 1 mâle *Dr Felder* leg. *C. Felderi* Westwood HOLOTYPE (HCUM); 1 femelle Natt. 804 *C. felderi* (NMW).

Commentaires. – *C. felderi* a été décrit par Westwood qui, selon toute probabilité, ne connaissait pas *C. kraatzi*. Lameere (1902) distingue ces deux espèces en raison du profil plus ou moins échancré du troisième article des tarses postérieurs et Gilmour (1956) accepte cette distinction sans critique aucune.

Par contre, l'examen du type et la lecture de sa description rendent la synonymie évidente car tous les caractères invoqués par les précédents auteurs sont fort variables, tout comme le profil du tarse (voir la description). D'ailleurs, notre conclusion est confortée aussi par l'opinion de Gahan. Un des spécimens du Natural History Museum de Londres porte en effet une étiquette autographe du grand entomologiste anglais ainsi libellée : "Comp. with type of *C. felderi* Westw. Agrees well with a small specimen named *Kraatzi* Thoms. in Oxford Mus.".

Quant à *C. strandi* Plavilstshikov, il est surprenant que son auteur ait pu décrire un sous-genre en utilisant des caractères qui sont communs à tous les *Cantharoplatys* d'Ethiopie et qui, pour la plupart, avaient été utilisés par Lameere en 1902, pour mieux définir le sous-genre institué par Westwood.

Nous n'avons pas eu la possibilité d'examiner les types de *C. strandi,* mais les figures du travail de Plavilstshikov sont assez claires, particulièrement celle du tarse qui est sans doute possible un tarse de *C. kraatzi* (fig. 3, 4). De plus, nous avons trouvé parmi le matériel non identifié du Natural History Museum deux spécimens du Yémen qui sont des *C. kraatzi* très petits. Enfin, il y a une grande analogie entre les faunes de Prioniens des deux côtés du golfe d'Aden; ce n'est pas surprenant, ce bras de mer s'étant ouvert il y a seulement 25-30 millions d'années, un temps trop court pour des Coléoptères aussi archaïques et « conservateurs » que les Cantharocnemidini puissent se différencier. Il faut dire aussi quelques mots de *C. lameerei* Gilmour, 1956, parce que nous avons ici l'exemple parfait des méthodes utilisées par certains auteurs. En 1902, Lameere décrit comme *C. felderi* Westwood deux spécimens du Musée de Vienne, sans en avoir vu le type. En 1956, et après avoir étudié le type de *C. felderi,* Gilmour déclare qu'il est sûr que l'auteur belge a mal compris la description de Westwood et que de ce fait les spécimens de Vienne n'appartiennent pas à l'espèce décrite par Westwood en 1866. Comme il n'a trouvé aucun exemplaire auquel pourrait s'appliquer la description de Lameere, Gilmour conclut son travail en donnant un nouveau nom aux exemplaires de Vienne, qu'il n'avait pourtant jamais vus.

Cantharocnemis (Cantharoplatys) fairmairei Lameere, 1902

Cantharocnemis (Cantharoplatys) fairmairei Lameere, 1902, *Ann. Soc. Ent. Belg.*, XLVI : 308, 1 fig. Holotype : mâle de 26 mm de longueur portant les étiquettes suivantes : Dr Penther Sud-Afrika; *Cantharocnemis Fairmairei* mâle Lameere Type; TYPUS (NMW). Paratype : femelle de 34 mm de longueur portant les étiquettes suivantes : D.O. Afrika (Morogoro) Nachl. Shmitt; *Cantharocnemis Fairmerei* femelle Lameere Type; TYPUS (NMW).

Cantharocnemis (Cantharoplatys) stanleyi Lameere, 1912, *Mém. Soc. Ent. Belg.*, XXI : 124. Holotype : mâle de 39 mm portant les étiquettes suivantes : Musée du Congo Belge, Katanga, N. de Lubumbashi (Buttgenbach); R. Dét. P 332 ; TYPE (MRAC). **Syn. nov.**

Cantharocnemis (Cantharoplatys) olbrechtsi Basilewsky, 1950, *Rev. Zool. Bot. Afr.*, 43 : 176-181. Holotype : 1 mâle de 35 mm de longueur portant les étiquettes suivantes : Musée du Congo, Tanganyka : Lusaka -1936, R. P. Debbaud; R. Det. 5419; *Cantharocnemis Olbrechtsi* n. sp. P. Basilewsky det., 1950. Cet exemplaire est aussi le type de *Canth. Schoutedeni* Gilm.; HOLOTYPUS (MRAC). Allotype : 1 femelle de 36 mm de longueur portant les étiquettes suivantes : Musée du Congo, Elisabethville 24-I-1923 Cr. Seydel, C. 1004; ALLOTYPUS (MRAC). 3 Paratypes : 1 mâle de 35 mm de longueur portant les étiquettes suivantes : Musée du Congo, Bassin de la Lukuga IV-VII-1934 (H. de Saeger); PARATYPUS (MRAC). 1 mâle de 31 mm de longueur portant les étiquettes suivantes : Musée du Congo, Lulua :

Kapanga III-1933 F.G. Overlaet; PARATYPUS (MRAC). 1 mâle de 29 mm de longueur portant les étiquettes suivantes : Coll. Mus. Congo, Victoria Nyanza : Ukerewe -XII-1938 R.P. Condras, 321; PARATYPUS (MRAC). **Syn. nov.**

Cantharocnemis (Cantharoplatys) schoutedeni Gilmour, 1956, *Longicornia*, III : 190, 199-200.Type et paratypes : voir ci-dessus *C. olbrechtsi* Basilewsky, 1950. **Syn. nov.**

Cantharocnemis (Cantharoplatys) schoutedenianus Gilmour, 1956, *Longicornia*, III : 243. Type et paratypes : voir ci-dessus *C. olbrechtsi* Basilewsky, 1950. **Syn. nov.**

Cantharocnemis (Cantharoctenus) trageramis Gilmour, 1956, *Longicornia*, III : 200, f. 86. Holotype : 1 mâle de 32 mm de longueur portant les étiquettes suivantes : Holotype; Chonde, N. Rhodesia; Holotype mâle *Cantharonemis (Cantharoplatys) trageramis* mihi det. E.F. Gilmour; Data unreliable see Brit. Mus. 1949-314; HOLOTYPE (BM). Allotype : 1 femelle de 37 mm de longueur portant les étiquettes suivantes : Allotype; Chonde N. Rhodesia; Allotype *Cantharocnemis (Cantharoplatys) trageramis* mihi E.F. Gilmour det.; Data unreliable see Brit. Mus. 1949-314; ALLOTYPE (BM). 2 Paratypes : 1 mâle de 25 mm de longueur portant les étiquettes suivantes : Paratype; Angola : Gabela, Amboin district. 700-800 m. 7-11-IV-1934. K. Jordan; Brit. Mus. 1934-435; Paratype mâle *Cantharocnemis (Cantharoplatys) trageramis* mihi det. -E.F. Gilmour; PARATYPE. (BM). 1 mâle de 39 mm de longueur portant les étiquettes suivantes : Paratype; Coll. Mus. Congo, Lukolela 10-XII-1941 Breulheid; R. Det. 5419 P.P.; Paratype mâle *Cantharocnemis (Cantharoplatys) trageramis* mihi, det. E.F. Gilmour; PARATYPE. (MRAC). **Syn. nov.**

Cantharocnemis (Cantharoplatys) lepesmei Gilmour, 1956, *Longicornia*, III : 190, 198. Holotype : 1 mâle de 36 mm de longueur portant les étiquettes suivantes : Holotype; Nr. Kamasi S. Ashanti Nigeria; Holotype femelle *Cantharonemis (Cantharoplatys) lepesmei* mi hi, det. E.F. Gilmour; Data unreliable see Brit. Mus. 1949-314; HOLOTYPE (BM). **Syn. nov.**

Description. – Mâle : Longueur de 25 à 45 mm. Corps aplati (fig. 5). Couleur la plus commune brun foncé, mais variable du rougeâtre au noirâtre ; pattes et disque souvent plus clairs.

Tête robuste et transverse; clypéus court, avec une suture transversale profonde. Yeux grands, mais non saillants, légèrement échancrés autour du tubercule antennaire. Front très large, granuleux et souvent orné d'une petite crête ou d'une cicatrice, surtout chez les exemplaires majors. Nuque lisse sauf des points épars, soulignée par un sillon souvent plus profond sur l'arrière du vertex. Tubercules antennifères forts et transverses.

Mandibules bien développées, plus longues que la tête chez les majors; de même longueur chez les minors. Marge interne avec une forte dent médiane. Une autre dent, située au premier quart de la longueur, résulte du développement de l'échancrure apicale que l'on trouve chez tous les mâles du genre (exception faite des exemplaires qui ne présentent pas de dimorphisme sexuel sensible à ce niveau). Parties basale et externe des mandibules fortement et densément ponctuées. Région gulaire rugueuse. Dernier article des palpes allongé en massue.

Antennes de 11 articles, courtes, atteignant à peine ou pas la marge postérieure du prothorax. Leur forme générale est celle typique du sous-genre, mais avec de sensibles variations individuelles. Les antennes ne présentent pas de dimorphisme sexuel; elles peuvent être presque moniliformes à fortement dentées en scie, chez le mâle comme chez la femelle.

Pronotum transverse. Bord antérieur de rectiligne à échancré au milieu. Angles antérieurs saillants et quelquefois aigus, particulièrement chez les majors. Côtés lisses ou crénelés. Angles postérieurs marqués et plus ou moins aigus selon les individus. Bord postérieur rectiligne ou légèrement sinueux. Sculpture très dense et marquée sur les bords ; disque à ponctuation dense, mais superficielle. Scutellum arrondi, de taille et forme très variables, allant du triangle curviligne au demi-cercle.

Élytres sub-parallèles, larges et convexes, arrondis à l'épaule. Angle apical sutural formant une toute petite épine, souvent absente. Deux côtes presque toujours bien évidentes sur les deux tiers antérieurs de chaque élytre. Une troisième, très faible et quelquefois indistincte, externe aux deux principales et visible surtout sur le tiers postérieur. Côtes ponctuées et espaces fortement vermiculés ; la sculpture est plus atténuée vers l'apex de l'élytre.

Prosternum pourvu d'une ponctuation rugueuse, avec une pubescence réduite. Apophyse prosternale sub-acuminée, très allongée et étroite, fortement inclinée vers l'arrière et glabre, sauf une frange de courts poils le long de la marge.

Mésosternum et *métasternum* avec une pubescence plus abondante, mais très fine. *Abdomen* sans villosité aucune, sauf quelques courtes soies sur les marges du quatrième et du cinquième urite.

Coxae pubescentes. *Pattes* longues et robustes, dépourvues de villosité et à ponctuation réduite. Tibias munis d'un nombre variable d'épines. Article 1 des tarses plus long que le suivant et dépourvu

de pulvilli; deuxième doté de petits pulvilli et troisième avec des lobes réduits et de larges pulvilli. Le profil de l'article 3 est très variable, arrondi à aigu (fig. 7, 8). Article 4 petit et solidaire du 5e, qui est un peu plus long que les trois premiers ensemble.

Femelle : Longueur de 28 à 38 mm. Morphologiquement très semblable au mâle, mais le corps est plus convexe, la sculpture des élytres plus vermiculée, les mandibules tranchantes y compris chez les majors et la tête plus petite (fig. 6). Comme d'habitude chez beaucoup de Prioniens, le dimorphisme sexuel a tendance à disparaître chez les exemplaires les plus petits.

Discussion. – *C. fairmairei* se distingue de *C. kraatzi* par les caractères suivants : front convexe ou quelquefois concave, mais avec une petite crête ou au moins une cicatrice; mandibules des mâles avec la dent interne sensiblement à la moitié; habitat sub-humide.

C. fairmairei se distingue de *C. plicipennis* par les caractères suivants : front avec une crête peu marquée ou absente; antennes nettement plus courtes et moins aplaties; sculpture des mâles beaucoup plus dense et confluente; lobes du troisième article des tarses plus développés et au profil aigu; cinquième article des tarses plus court que le double des trois premiers ensemble.

Répartition géographique. – **Nigeria** : Nr. Kamasi, S. Ashanti : 1 femelle *C. lepesmei* Gilmour det., Data unreliable see Brit. Mus. 1949-314; Holotype (NHML). – **Tanzanie** (Tanganika, D.o. Afrika) : Morogoro : 1 femelle *N. Shmitt, C. fairmerei* Lameere det., Allotype (NMW); Tanganyka, Lusaka : 1 mâle -1936, *R.P. Debbaud C. Olbrechtsi* Basilewsky det., Holotype (MRAC); Reg. de M'Pala : 1 mâle *R.P. Guilleme* (MNHN); Ziwaziwa : 1 mâle 17-II-1964, E.A. Forest Isect Survey Tecwyn Jones, host : Combretum molle, *C. trageramis* det. Smith (NHML); Kigondesa : 1 femelle *C. fairmairei* det. Gilmour (MAGD). – **Zaïre** : Lubumbashi (Elisabethville) : 3 mâles, 4 femelles X1971/IV-1972 *W. Beun* (MRAC); 5 mâles, 3 femelles 1-III-1975 *W. Beun* (MRAC); 1 femelle 24-I-1923 *Cr. Seydel, C. olbrechtsi* Basilewsky det. Allotype (MRAC); 1 femelle I-1939, *H.J. Bredo* (IRSNB); Katanga : 1 femelle *H. Perrot* (MNHN); Katanga, V. de la Lubumbashi : 1 mâle Buttgenbach, *C. stanleyi* Lameere det. Holotype (MRAC); Katanga : Kakenze : 1 femelle (MRAC); 1 femelle III-1966, ex coll. J. Rondon (MNHN); Bassin de la Lukuga : 1 mâle IV-VII-1934, *H. de Saeger, C. olbrechtsi* Basilewsky det., Paratype (MRAC); Lulua : Kapanga : 1 mâle III-1933 *F.G. Overlaet, C. olbrechtsi* Basilewsky det., Paratype (MRAC); Lulua : Tshibamba : 1 femelle III-1933, *G.F. Overlaet* (MRAC); Victoria Nyanza : Ukerewe : 1 mâle -XII-1938 *R.P. Condras, C. olbrechtsi* Basilewsky det., Paratype (MRAC); Lukolela : 1 mâle X/XII-1941 *Breulheid, C. trageramis* Gilmour det., Paratype (MRAC); Luluaba, Kakanda (Mutaka) : 2 mâles, 2 femelles 1955 *R.P.Th de Caters* (MRAC); Lualaba, Kolwezi : 2 mâles IV-1951, *V. Allard* (MRAC); 1 femelle ex. coll. Cantonnet (MNHN); 1 femelle X-1957, *V. Allard* (MRAC); Lualaba, Lupwezi : 1 mâle XII-1936 (IRSNB); 1 femelle XII-1936, *C. schoutedenianus* det. Gilmour (MAGD); Shaba : 1 mâle, 1 femelle ex. coll. Schmitt (CJS); P.N.U., Kankunda : 1 femelle 20/28-XI-1947, Mis. G.F. de Witte (1.300 m.), *C. schoutedeni* Bas. det. Basilewsky 1952, *C. fairmairei* Lam. det. J. Decelle 1968 (MRAC); Mkwawa : 1 mâle 4-XI-1976, *C. fairmairei* det. Skidmore (MNHN); 1 mâle 17-XII-1972, u.v. light, *C. fairmairei* det. Skidmore (MAGD); Kisangani (Stanleyville) : 1 femelle IX-1954, *J. Pantos* (MRAC); Kafakumba : 1 femelle *C. schoutedenienus* det. Gilmour (IRSNB); Yangambi : 1 femelle 5-VII-1952, don R. Mayné, *C. modestus*? det. Duffy, *C. olbrechtsi* det. Basilewsky (MRAC). – **Zambie** : Lusaka : 1 mâle -1936, *R.P. Debbaud, C. Olbrechtsi* Basilewsky det., Holotype (MRAC); Chonde : 1 mâle *C. trageramis* Gilmour det., data unreliable see Brit. Mus. 1949-314; Holotype (NHML); 1 femelle *C. trageramis* Gilmour det., Data unreliable see Brit. Mus. 1949-314; Allotype (NHML). – **Zimbabwe** (Rhodesia) : 1 mâle *S. Evans, C. plicipennis* vel *fairmairei* det. Duffy. – **Botswana** : Chobe, Savuti : 1 femelle 2-I-1981, *P.E. Reavell* (950 m.) light, *C. fairmairei* det. Skidmore (MZF); Gabane : 1 mâle 18-I-1983, *Forohhammer, C. fairmairei* det. Skidmore (MZF). – **Angola** : 1 femelle VI-1930, *Baragiola & Durini* (MSNM); Gabela, Amboin district : 1 mâle 700-800 m. 7/11-IV-1934. *K. Jordan,* Brit.Mus.1934-435, *C. trageramis* Gilmour det., Paratype (NHML) ; Caconda : 1 femelle (MNHN); Muquitixe : 1 femelle XII-1969, *L. Amorim* (MRAC). – **Afrique du Sud** : 1 mâle *Dr. Penther, C. Fairmerei* Lameere det., Holotype (NMW); Tsumkwe : Kungveld : 1 femelle I-1958, *C. Koch, C. fairmairei* det. Quentin & Villiers (MNHN); Transvaal, Warmbath : 1 femelle 15-I-1967, *R.B. Copley, C. fairmairei* det. Quentin & Villiers (MNHN). – **Namibie** (South-west Africa) : Otjiwarongo : 1 femelle *G. Hobohm, C. fairmairei* det. Quentin & Villiers (MNHN); Windhoek : 1 mâle, *C. fairmairei* det. Lameere (IRSN); Tsumkwe : Kungveld : 1 femelle I-1958, *C. Koch, C. fairmairei* det. Quentin & Villiers (MNHN).

Commentaires. – Il est facile de mettre en synonymie *C. schoutedeni* Gilmour et *C. schoutedenianus* Gilmour, parce qu'il s'agit de deux noms donnés par cet auteur à un même spécimen qui avait auparavant été décrit par Basilewsky comme *C. olbrechtsi* (*cf.* Basilewsky, com. pers.).

Concernant *C. olbrechtsi,* Basilewsky a fait confiance à la description et la figure de Lameere, sans avoir vu le type (Basilewsky com. pers.). C'est pourquoi il distingue les deux espèces sur la base de la longueur relative des articles des tarses postérieurs (p. 180-181). Malheureusement, si ce caractère semble bien net d'après les figures de Lameere, la comparaison directe des deux séries typiques montre que les prétendues différences entre les tarses tombent largement dans le champ des variations individuelles.

Même observation à propos de *C. trageramis,* que Gilmour avait distingué de son *C. schoutedeni* (alias *C. olbrechtsi* Basilewsky) par la longueur des antennes. Ce caractère est bien évident sur la figure publiée à la page 201 de *Longicornia III,* mais impossible à constater sur les types.

C. stanleyi n'est que la forme « major » de *C. fairmairei.* Ce fait est évident lorsqu'on observe la série d'environ 70 exemplaires que nous avons pu étudier, mais il ne l'était pas pour Lameere qui n'avait à sa disposition que trois spécimens.

Nous avons envisagé la possibilité d'établir une distinction de niveau sub-spécifique entre les espèces considérées, mais nous n'avons finalement trouvé aucune relation entre les formes éventuellement reconnaissables et la répartition géographique. A ce propos, le peuplement de Lubumbashi, où l'on trouve tous les extrêmes de variation, et aussi les intermédiaires, est particulièrement significatif.

D'une manière générale, il faudrait répéter ici ce que nous avons déjà relevé au sujet de *C. spondyloides* (Quentin & Simonetta, 1992) : Lameere, Basilewsky et Gilmour ont décrit de nombreuses espèces sur la base de petites différences (ponctuation, antennes et surtout profil du troisième article des tarses postérieurs). Mais en présence d'une grande série, on s'aperçoit que si l'on tient comme valables les caractères invoqués par ces auteurs, chaque individu ou presque appartiendrait à une espèces distincte.

En ce qui concerne *C. lepesmei,* nous avons été longtemps dans le doute. Ces caractères morphologiques (surtout la sculpture des élytres, les dimensions de la tête et des antennes), sont en effet aux limites de la variabilité des femelles de *C. fairmairei.* Toutefois ces mêmes caractères correspondent aussi à la moyenne des mâles de cette même espèce. Les autres exemplaires de *C. fairmairei* provenant du nord du bassin du Congo ne montrent aucune particularités, nous pensons que ce spécimen s'est développé dans des conditions particulières du milieu. En effet les facteurs climatiques peuvent, lors de la métamorphose, influencer la morphologie des insectes. Il est aussi fort possible que cet exemplaire représente une population quelque peu différenciée, peut-être au niveau subspécifique, mais il est impossible de se prononcer sur un exemplaire unique. La localité de provenance du type de *C. lepesmei* pose aussi un problème, que l'on peut résoudre de deux façons : 1) les étiquettes originales ont été substituées par Gilmour (*cf.* avertissement n° 5) ; il est donc possible que la localité indiquée soit fausse; 2) *C. fairmairei* et *C. lepesmei* ont des aires de distribution fort semblables autour du bassin du Congo et au sud de l'équateur (fig. 14); il est donc possible qu'il en soit de même en Afrique occidentale, et que *C. fairmairei* soit présent aussi au Nigeria.

Cantharocnemis (Cantharoplatys) plicipennis Fairmaire, 1887

Cantharocnemis (Cantharoplatys) plicipennis Fairmaire, 1887, *Le Naturaliste,* 2e ser. n° 19 : 223. Holotype : 1 femelle de 34 mm de longueur portant les étiquettes suivantes : Tanganyka, Pere Jeunet, Raffray ; *Cantharocnem, plicipennis* Fairmaire ; *Cantharocnemis plicipennis* A. Lameere vid. 1915; Muséum Paris Collection Leon Fairmaire 1906; TYPE (MNHN). Nous désignons comme Allotype l'exemplaire suivant : 1 mâle de 32 mm de longueur, portant les étiquettes suivantes : Région de M'Pala, Tanganika, R.P. Guillemé ; *Cantharocnemis (Cantharoplatys) plicipennis* Fairmaire 1887, Quentin & Simonetta det. 1992; ALLOTYPE mâle (MNHN).

Cantharocnemis (Cantharoplatys) schoutedeni Basilewsky, 1950, *Rev Zool. Bot. Afr.*, XLIII : 178-181. Holotype : 1 mâle de 30 mm de longueur portant les étiquettes suivantes : Musée du Congo Ubangi : Libenge V-1937 C. Leontovich; R. Det. 5419 RR; *Cantharocnemis (Cantharoplatys) stanleyi* Lameere det. E.F. Gilmour; *schoutedeni* Basilew. ; HOLOTYPUS. (l'étiquette d'identification originelle de Basilewsky a été enlevée, selon toutes probabilités par Gilmour qui lui a substitué la sienne. L'identité du type est pourtant sûre grâce à la localité et à la bonne mémoire de M. Basilewsky). **Syn. nov.**

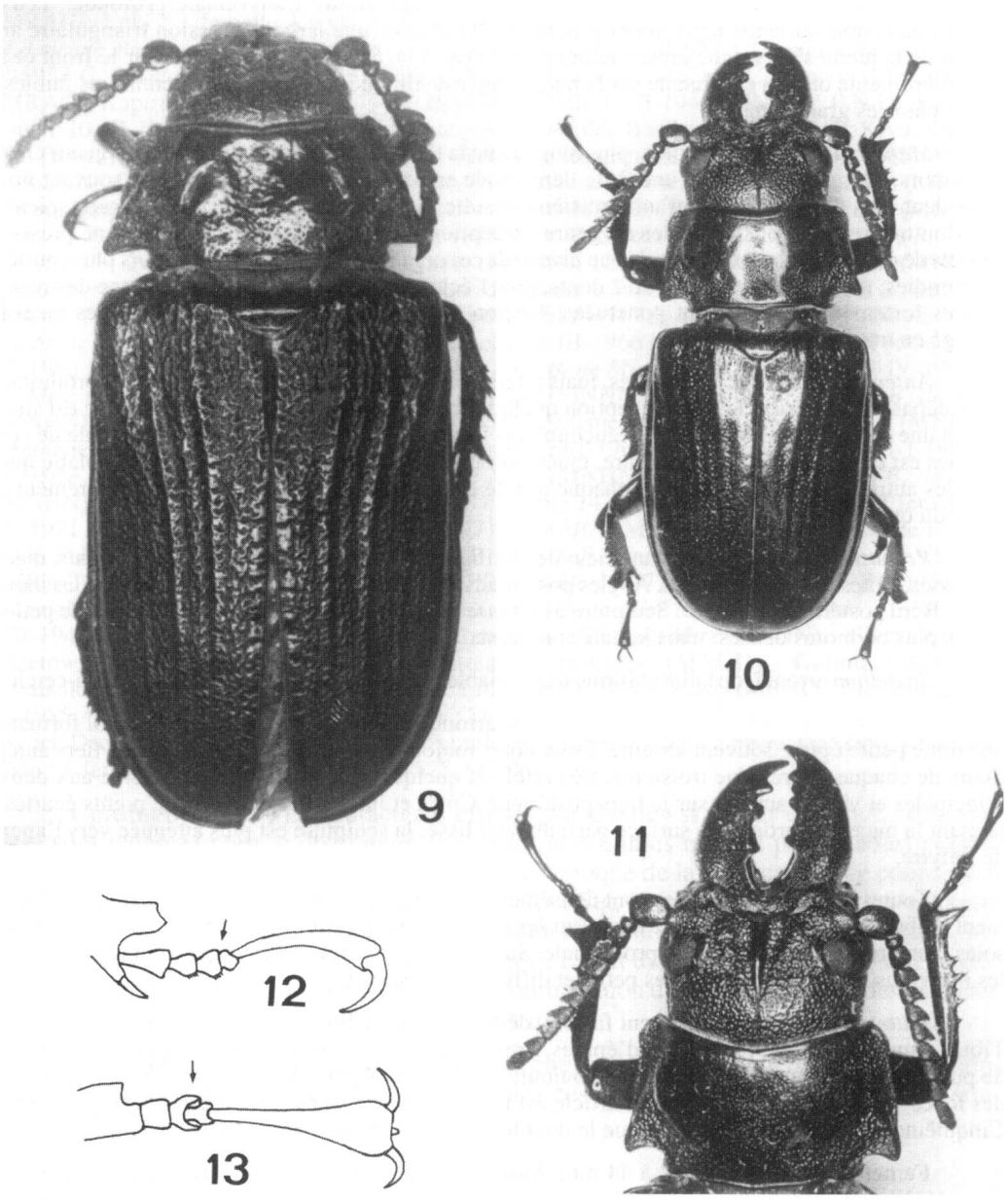

Fig. 9 à 13, *Cantharocnemis (Cantharoplatys) plicipennis* Fairmaire, 1887. – 9, holotype femelle. – 10, allotype mâle. – 11, tête de l'allotype mâle. – 12 et 13, tarse postérieur.

Cantharocnemis (Cantharoplatys) occidentalis Gilmour, 1956, *Longicornia*, III : 192. Holotype : 1 mâle de 36 mm de longueur portant les étiquettes suivantes : Freetown, Sierra Leone 1944 E.F. Gilmour ; Holotype mâle *Cantharocnemis (Cantharoplatys) occidentalis* mihi det. E.F. Gilmour ; HOLOTYPE (MAGD). **Syn. nov.**

Description. – Mâle : En raison du dimorphisme sexuel, nous désignons un allotype mâle (fig. 10), mais la description qui suit est en fait rédigée d'après l'examen de la série complète à notre disposition. Longueur moyenne environ 40 mm, avec des extrêmes de 25 à 45 mm.

Corps aplati. Couleur noirâtre, plus ou moins nuancée de rougeâtre; pattes et disque souvent plus clairs.

Tête robuste et transverse; clypéus court, avec une suture transversale profonde. Yeux grands, mais non saillants, légèrement échancrés. Front avec une large dépression triangulaire au milieu de laquelle s'élève une crête toujours nette (fig. 11). Sculpture granuleuse sur le front et à peine confluente ou non confluente sur la nuque, qui est sillonnée. Tubercules antennifères faibles, même chez les grands mâles.

Mandibules très développées, plus longue que la tête chez les majors, de même longueur chez les minors. Marge interne avec une forte dent située environ au tiers de la longueur, souvent une autre dent plus distale, tandis qu'une troisième résulte du développement de l'échancrure apicale que l'on trouve chez tous les mâles du genre (exception faite pour les exemplaires qui ne présentent pas de dimorphisme sexuel sensible au niveau de ces organes). Mandibules des minors plus courtes et arrondies, mais toujours avec 1 ou 2 dents, plus l'échancrure. Parties basale et externe des mandibules fortement et densément ponctuées. Région gulaire rugueuse. Dernier article des palpes allongé en massue.

Antennes de 11 articles, courtes, mais atteignant toujours la marge postérieure du prothorax ou le dépassant d'un article; font exception quelques mâles majors très trapus, dont la tête est soumise à une croissance allométrique beaucoup plus forte que les antennes. La forme générale de ces organes est celle typique du sous-genre, mais toujours fortement dentée en scie et plus aplatie que chez les autres espèces. Le corps de chaque article est très densément ponctué, particulièrement à partir du quatrième.

Pronotum transverse. Bord antérieur de rectiligne à sinueux. Angles antérieurs saillants, mais émoussés. Côtés lisses ou crénelés. Angles postérieurs marqués et plus ou moins aigus selon les individus. Bord postérieur rectiligne. Sculpture très dense et marquée sur les bords; disque avec de petits points plus ou moins denses, mais jamais confluents.

Scutellum arrondi, de taille et forme très variable, allant du triangle curviligne au demi-cercle.

Élytres sub-parallèles, larges et convexes, arrondis à l'épaule. Angle apical sutural formant une toute petite épine, souvent absente. Deux côtes toujours bien évidentes sur les deux tiers antérieurs de chaque élytre. Une troisième, très faible et quelquefois indistincte, est externe aux deux principales et visible surtout sur le tiers postérieur. Côtes et intervalles couverts de points écartés, laissant la majeure partie de la surface parfaitement lisse; la sculpture est plus atténuée vers l'apex de l'élytre.

Toutes les parties ventrales sont densément, mais faiblement ponctuées et presque parfaitement glabres, sauf une pubescence tenue sur les méso– et métasternum, et une couronne de petites soies jaunâtres autour de la saillie prosternale. Sur les autres parties ventrales peuvent exister selon les individus des poils toujours très petits et difficiles à observer.

Pattes longues et relativement faibles, dépourvues de villosité et avec ponctuation réduite. Tibias munis d'un nombre variable d'épines. Premier article des tarses réduit et souvent dépourvu de pulvilli. Deuxième aussi réduit, mais toujours doté de petits pulvilli, ainsi que le troisième qui a des lobes vestigiaux. Le profil de cet article est très constant et parfaitement arrondi (fig. 12, 13). Cinquième article un peu plus long que le double des trois premiers ensemble.

Femelle : Longueur de 32 à 44 mm. Morphologiquement très semblable au mâle, mais le corps légèrement plus convexe, la sculpture des élytres confluente et souvent vermiculée, les mandibules tranchantes et la tête plus petite (fig. 9). Les antennes dépassent toujours le bord postérieur du pronotum d'un article. Comme d'habitude chez la plupart des Prioniens, le dimorphisme sexuel a tendance à disparaître chez les exemplaires les plus petits.

Discussion. – *C. plicipennis* se distingue des autres espèces par les caractères suivants : front avec une crête au milieu d'une concavité triangulaire; ponctuation des mâles non confluente; antennes plus fortes; trois premiers articles du tarse fortement réduits, le troisième presque vestigial. Cinquième article long, le double des trois premiers ensemble. Ce dernier caractère est le plus sûr.

Répartition géographique. – Localités incertaines : 1 femelle Ang. 10752 (MNHN). – **Tanzanie** (Tanganika) : 1 femelle *Raffray, C. plicipennis* det. Fairmaire, Holotype (MNHN); Serengeti : 1 femelle Data unreliable see B.M.1949-314; Bagamoyo : 1 femelle ex. coll. Plason (MNHN); Région de M'Pala : 3 mâles *R.P. Guillemé* (MNHN). – **Congo** (Congo Brazaville) : Dimonika : 1 femelle 11-V-1978 *C. Morin, C. plicipennis* det. Villiers (MNHN); 1 mâle 27-XII-1978 *C. Morin* (MNHN); Kondon : 1 mâle *C. plicipennis* det. Boppe (IRSNB). – **Zaïre** : Province Orientale : 1 femelle (MRAC); Lukula : 1 femelle V-1911 *Dr Daniel* (MRAC); Kwango : Djuma : 1 femelle 1952 *R.P. Mununu* (MRAC); Luki : 1 femelle VI/VII-1952 *A. van Alstein* (MRAC); Lemba : 1 mâle 16-IV-1959 *M. Lejeune,* Parc à grumes, *C. plicipennis* det. Quentin & Villiers, (IRSNB); Ubangi, Libenge : 1 mâle V-1937 *C. Leontovitch, C. schoutedeni* Bas. det. Basilewsky, Holotype, C. stanleyi det. Gilmour, (MRAC); Kapiri : 2 femelles 22-I-1946 (IRSNB); 1 mâle 11-II-1946 (MNHN); P.N.U., Kaziba : 1 mâle 10-XI-1948 *G.F. de Witte,* 1.140 m, *C. plicipennis* det. Basilewsky, (MRAC); Kivu, Kavimvira (Uvira) : 1 mâle 8-XII-1959 *G. Marlier* (MRAC); Katanga, Kamina : 1 femelle II/III 1960 *A. Froidebise,* Comp. Type *C. plicipennis*, (MRAC); Lubumbashi : 1 femelle 1970 *Haentjens* (MRAC). – **République Centre-africaine** : La Maboké : 1 femelle 6-XI-1965, ex coll. R. Pujol (MNHN); 1 mâle, 1 femelle 25-XI-1967 *P. Teocchi* (MNHN); Boukoko : 1 mâle 11-XI-1963, *R. Pujol* (MNHN). – **Cameroun** : 3 mâles *R.P. Carret* (MNHN); 1 femelle ex coll. O. Schmitt (MNHN); Yaoundé : 1 femelle 20-VI-1953, *C. plicipennis* det Quentin 1961 (MNHN); Yaoundé, St. de Nkolbisson : 1 mâle I/II-1967 (MNHN); 1 mâle, 1 femelle 9IV-1967 *B. de Miré* (MNHN); Nkolbisson : 1 femelle 17-II1966 *B. de Miré* (MNHN); 1 femelle 22-III-1966 *B. de Miré* (MNHN); 1 femelle 29-III-1966 *B. de Miré* (MNHN); 1 femelle 13-IV-1966 *B. de Miré* (MNHN); 1 mâle 27-IV-1966 *B. de Miré* (MNHN); 1 femelle 12-V-1966 *B. de Miré* (MNHN); 1 femelle 17-V-1966 *B. de Miré* (MNHN); 1 femelle 16-VI-1966 *B. de Miré* (MNHN); 2 femelles 20-VI-1966 *B. de Miré* (MNHN); 1 femelle 21-VI-1966 *B. de Miré* (MNHN); 1 femelle 29-I-1968 *B. de Miré* (MNHN); 31-I-1968 *B. de Miré* (MNHN); 1 femelle VII-1968 *B. de Miré* (MNHN); 1 femelle 8-X-1968 *B. de Miré* (MNHN); 1 mâle XII-1968 *B. de Miré* (MNHN); 1 mâle 14-II-1969 *B. de Miré* (CJS); 1 femelle 3-III-1971 *B. de Miré* (MNHN); 1 mâle 26-IV-1971 *B. de Miré* (MNHN); Mbalmayo : 1 mâle 12-XII-1976 *R.P. Pouget* (MNHN); 1 femelle 15-XII-1976 *R.P. Pouget* (MNHN); 1 femelle VI-1964 (MRAC); 1 femelle III-1971 *A. Mbarga* (CJS); 1 mâle I-1977 *R.P. Pouget* (MNHN); Kribi : 2 femelles (MNHN); Ebalowa : 1 femelle 19-X-1965 *B. de Miré* (MNHN); Okota : 1 mâle 5/20-XII-1941 *M.O. de Lisle* (MAGD); Babadjou : 1 mâle V-1971 *B. de Miré* (MNHN). – **Sierra Leone** : Freetown : 1 mâle 1944, *C. occidentalis* Gilmour det., Holotype, (MAGD). – **Gabon** : Liberville : 1 femelle ex coll. J. Primot (MNHN); Ntoum : 1 femelle XI-1984 *A. Pauly* (MRAC); 1 femelle 25/30-X-1985 *A. Pauly* (MRAC). – **Côte-d'Ivoire** : Divo : 1 femelle IV/V-1968 *J. Decelle, C. plicipennis* det. Decelle, (MRAC); Akrezie : 1 mâle Peuvrier, *C. plicipennis* del Lameere, (MNHN). – **Ghana** : Tafo : 1 femelle *V.F. Eastop,* B.M.1957-525, (NHML).

Commentaires. – Les caractères utilisés par Basilewsky pour décrire *C. schoutedeni* sont valables pour le distinguer de *C. fairmairei*, mais ne sont pas valables pour le distinguer de *C. plicipennis*, dont Basilewsky, à l'époque de la publication, ne connaissait que la description du type qui est une femelle. En effet, le type de Basilewsky n'est autre que le mâle minor de l'espèce de Fairmaire. Quant à l'identification de cet exemplaire, par Gilmour, comme *C. stanleyi* (alias *C. fairmairei*), il faut dire qu'elle est tout-à-fait fantaisiste : les proportions des articles des tarses, la conformation du front et la forme des antennes sont complètement différentes dans ces deux espèces.

D'après Gilmour, *C. occidentalis*, pourrait être distingue de *C. plicipennis* par la sculpture des élytres et la ponctuation de la tête, mais ces caractères, on l'a déjà dit, sont simplement distinctifs du sexe.

DISCUSSION

En l'absence de données précises, les moeurs de ces insectes ne peuvent faire que l'objet de simples hypothèses.

La morphologie des *Cantharoplatys*, fort semblable à celle de *Cantharocnemis s. str.*, suggère que le groupe aurait aussi une vie largement souterraine (Quentin & Simonetta, 1992), mais probablement avec des différences d'une espèce à l'autre, si on en juge

par l'aspect du tégument. Les exemplaires de *C. kraatzi*, en effet, sont souvent fortement usés et mats, signe d'une vie fouisseuse longue et/ou menée dans des terrains durs et abrasifs. En revanche, peu d'exemplaires de *C. fairmairei* sont visiblement frottés et moins usés que certains *C. kraatzi*. Enfin, dans la série de *C. plicipennis*, il n'y a qu'un seul exemplaire fortement usé; il est aussi mutilé des tarses et de l'apex des mandibules, ce qui fait penser qu'il a été utilisé comme « jouet » par les enfants d'un village, une habitude bien connue des voyageurs et récolteurs.

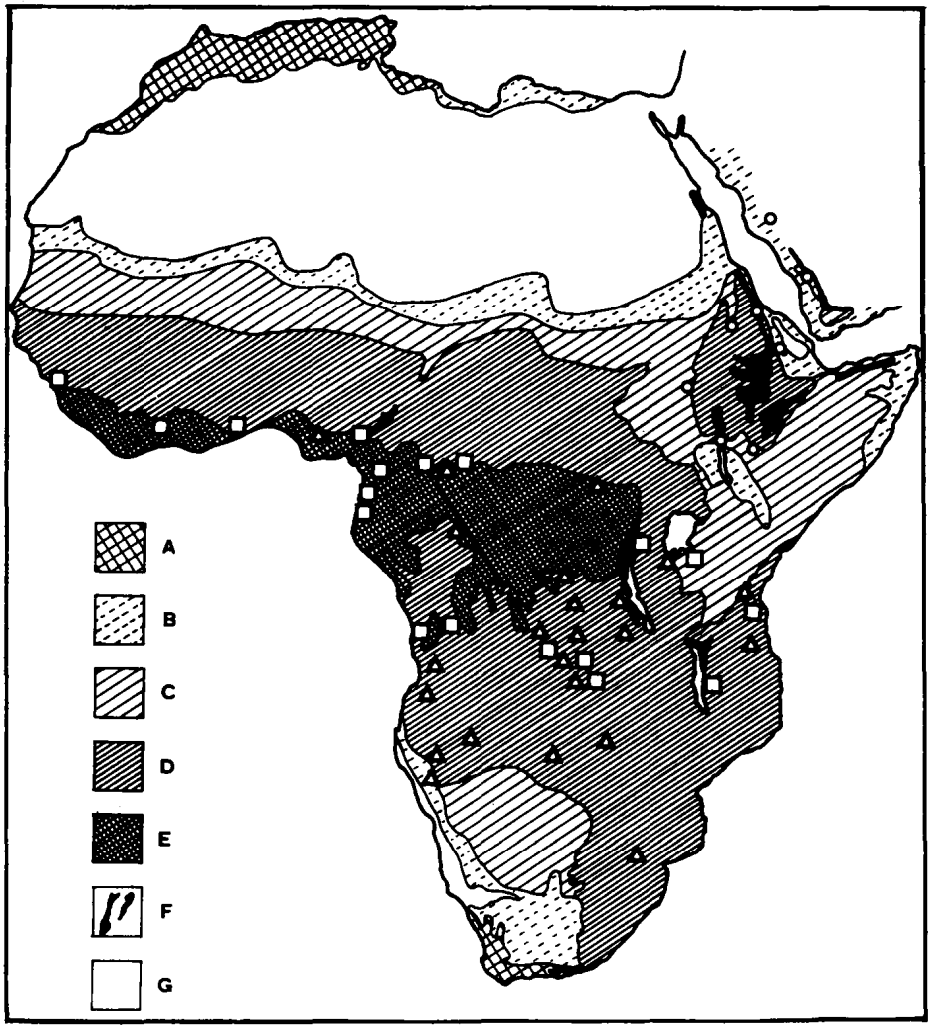

Fig. 14, répartition géographique : les cercles indiquent *C. kraatzi*; les triangles indiquent *C. fairmairei*, les carrés indiquent *C. plicipennis*. – A, végétation méditerranée; B, végétation sub-désertique; C, savane aride et «boscaglia»; D, savane humide et forêt saisonnaire; E, forêt pluviale; F, forêt de montagne et formations afro-alpines; G, désert.

L'usure moindre du tégument des deux dernières espèces pourrait correspondre à des moeurs moins fouisseuses. Cependant, la forte régression des premiers articles des tarses est bien un caractère lié à une vie souterraine, comme il est prouvé par l'évolution identique des pattes des Parandrinae. Nous pensons donc que les différences existant entre les degrés d'usure des différentes espèces de *Cantharoplatys* sont dues aux différentes consistances des sols habités.

Du point de vue biogéographique, il y a une nette différence entre *C. kraatzi* et les deux autres espèces. En effet, *C. kraatzi*, est réparti dans les milieux sub-arides des val-

lées autour du Massif Ethiopien, climatiquement caractérisé par une pluviosité de 400-800 mm par an et une saison sèche d'environ 8-10 mois (fig. 14). *C. fairmairei* et *C. plicipennis* sont surtout représentés sur les haut-plateaux au nord et au sud du bassin du Congo, dans des habitats de savane boisée ou de forêt à feuilles caduques (seulement 2-4 mois de saison sèche et une pluviosité supérieure à 1.200 mm) (fig. 14). Il est évidemment possible que ces deux espèces vivent dans les mêmes habitats, mais la disposition géographique des localités de récolte et la différence d'usure des insectes laissent penser que dans la même région climatique, *C. fairmairei* et *C. plicipennis* sont séparés par les caractéristiques des sols.

Pourtant, ces deux espèces ont aussi des populations installées dans des régions soit plus arides, soit plus humides. La présence de ces insectes dans des régions avec une saison sèche de 5-7 mois peut être interprétée comme la survivance de populations relictes liées à des microclimats humides (p.e. le voisinage de cours d'eau). En revanche, la capture de *Cantharoplatys* dans le bassin du Congo, où le climat est presque constamment humide, est probablement due à la récente dégradation de la forêt. Une confirmation possible de cette interprétation nous est donnée par les exemplaires de *C. plicipennis* provenant de « La Maboké » (Congo, ex Congo-Brazaville); les récolteurs nous ont en effet confirmé que les spécimens en question ont été capturés aux alentours du « campus », dans une zone fortement dégradée, et non dans la forêt vierge.

Au niveau du sous-genre, nous sommes d'accord avec l'opinion exprimée par Lameere en 1912 (p. 123 (987)) : la réduction des lobes du troisième article des tarses et la régression du dimorphisme sexuel des mandibules sont à considérer comme caractères secondaires, par rapport à la structure primitive de *Cantharocnemis* (s. str.). A ce propos, Lameere cite aussi la dimension des yeux, mais nous ne constatons pas une différenciation sensible de ces organes. Par contre, nous considérons comme signes d'une dérivation de *Cantharoplatys* à partir de *Cantharocnemis*, les caractères suivants : taille moyenne plus grande, absence de villosité inférieure et l'habitat sub-humide ou humide de deux espèces sur trois (voir ci-dessus).

Au sein du sous-genre *Cantharoplatys,* l'espèce la plus primitive serait *C. kraatzi*, vu l'extrême ressemblance morphologique des exemplaires minors avec *C. spondyloides*, et la provenance de la même sous-région biogéographique. *C. fairmairei* et *C. plicipennis* représentent probablement le résultat de deux adaptations différentes aux régions moins arides. On peut considérer *C. plicipennis* comme le plus ancien des deux parce qu'il est le plus différencié, soit pour la taille, soit pour la conformations des tarses, soit pour la sculpture des élytres.

Remerciements

Ce travail a été réalisé grâce à une contribution du Consiglio Nazionale delle Ricerche dans le cadre du programme de coopération avec le Centre National de la Recherche Scientifique pour l'échange des chercheurs. Nous devons aussi un remerciement particulier au Professeur Baccio Baccetti pour ses encouragements. Nous exprimons notre gratitude à Monsieur Basilewsky et à tous les responsables des musées dont nous avons pu étudier les collections. Enfin, nous ne saurions oublier nos collègues Riccardo Mourglia pour ses précieuses informations bibliographiques et Mikhail Danilevsky pour son aide et sa ténacité dans la recherche des types.

LITTÉRATURE CITÉE

BASILEWSY P., 1950. – Descriptions de deux Prionides nouveaux du Congo Belge (Col. cerambycidae). – *Revue de Zoologie et de Botanique Africaine*, **43** : 176-181.

FAIRMAIRE L., 1887. – Diagnoses de deux Coléoptères nouveaux de l'Afrique orientale. – *Le Naturaliste*, **1** : 223.

GILMOUR E.F., 1956. – Révision of the "Prioninae" of tropical and south Africa. – *Longicornia*, **3** : 1-267.
– 1957. – New East African Prioninae (Coleoptera, Cerambycidae) – *East African Agricultural Journal*, **23** : 49-62.

LAMEERE A., 1902. – Révision des Prionides III[e] mémoire – Spondylines. – *Annales de la Société Entomologique de Belgique*, **46** : 303-334.
– 1912a. – Révision des Prionides 21[e] mémoire – Anacolines. – *Mémoires de la Société Royale d'Entomologie de Belgique*, **21** : 1-112.
– 1912b. – Révision des Prionides 22[e] mémoire – Addenda et corrigenda. – *Mémoires de la Société Royale d'Entomologie de Belgique*, **21** : 113-188.

QUENTIN R.M. & SIMONETTA J., 1992. – Révision du genre *Cantharocnemis* Serville (Coleoptera, Cerambycidae). Les sous-genres *Cantharocnemis* sensu stricto et *Cantharofoedus* Gilmour. – *Annales de la Société Entomologique de France* (N.S.), **28** : 83-100.
– 1993. – Révision du genre *Cantharocnemis* Serville (Coleoptera : Cerambycidae. 2 – Le sous-genre *Cantharoctenus* Westwood. – *Annales de la Société Entomologique de France* (N.S.), **29** : 411-433.

THOMSON J. M., 1860. – Essai d'une classification de la famille des Cerambycides. Paris : 217-275.

TROLL C. & PAFFEN KH., 1966. – Map of the seasonal climates of the Earth. *In* : Landsberg H.E., Lippmann H., Paffen KH. & Troll C., *« World maps of climatology »*. Berlin : Springer Verlag.

WESTWOOD J.O., 1865. – Exibitions, Dec. – *Transactions of the Royal Entomological Society of London*, 3rd ser., vol. II, Proceedings : 131.
– 1866. – Exibitions, Jan. – *Transactions of the Royal Entomological Society of London*, 3rd ser., vol. II, Proceedings : 133.